

Edition 2007



Quoi de neuf pour 2007 ?

Le développement durable est une préoccupation partagée par tout un chacun. Citoyens de demain, les enfants en sont dès aujourd'hui des acteurs indispensables.
Le thème du développement durable figure d'ailleurs désormais dans les programmes scolaires.

Pour s'inscrire dans cette démarche et aider les enseignants dans leurs missions, la Ville lance début 2007 une opération globale de tri dans les écoles qui se traduit notamment par :

- l'équipement de l'ensemble des écoles élémentaires et maternelles en bacs de collecte sélective (seules 40% des écoles étaient équipées en bacs jaunes à ce jour), complété par des actions de sensibilisation des personnels de service et de cantine qui recevront un aide-mémoire du tri spécialement conçu pour leurs domaines d'intervention.
- la mise en place dans les classes élémentaires et les grandes sections de maternelle d'un sac de tri destiné aux élèves. Les élèves trouveront sur les côtés du sac les consignes de tri adaptées au monde scolaire (papier, briques de jus de fruits...). Un petit document reprenant ces consignes et donnant aux enfants des exemples de gestes simples pour réduire les déchets leur sera distribué.



- et la réédition du kit pédagogique intitulé "Moi je trie", conçu en 2003. Outre la mise à jour des informations sur le tri, la nouveauté de cette édition 2007 réside dans l'ajout des enjeux liés à la gestion des déchets, dont le recyclage n'est qu'une des réponses : la réduction des déchets à la source, la réutilisation, la réparation et la durabilité.

Par ailleurs, pour concourir à la prévention des déchets, le volumineux livret des enseignants se présente maintenant sous forme de fiches téléchargeables, de même que la commande des cahiers des élèves (toujours imprimés sur papier recyclé).





"Moi…je trie" comprend :

- le livret Enseignant sous forme de fiches téléchargeables.
  Il se divise en 5 chapitres comprenant à chaque fois un point sur la question et des activités à mener en classe cycle par cycle.

- 3 cahiers d'exercices pour les élèves :
  - **cahier 1** : grande section de maternelle et CP
  - **cahier 2** : CP, CE1 et CE2
  - **cahier 3** : CM1 et CM2



Le tri est un geste citoyen qui relève d'une attitude plus générale prenant en compte ce qu'on appelle le développement durable.

Pour s'inscrire dans une démarche d'enseignement et d'éducation cohérente avec les programmes officiels de l'Ecole et le programme académique, les enseignants peuvent se reporter au site "Education en vue du développement durable", hébergé par le CRDP de Paris : http://eedd.scola.ac-paris.fr

Ce site met en valeur les 3 domaines Environnement, Economie, Culture-Société, à l'intersection desquels se situe le développement durable. Il offre également de nombreux liens.

Pour toute information plus personnalisée, les enseignants peuvent, comme à l'accoutumée, prendre contact avec leur inspecteur ou leur conseiller pédagogique de circonscription. Ils peuvent aussi contacter Madame LE GOAS, inspectrice de l'Education nationale, chargée de mission académique pour l'EDD :

- ce.icc13b@ac-paris.fr

PARIS-NATURE

Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts, Service de l'Écologie Urbaine
Un réseau de 11 lieux complémentaires dédiés à la sensibilisation à l'environnement urbain.
D'un site à l'autre, des expositions, des animations, des sorties abordent les questions actuelles sur l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité pour conduire le citadin à devenir protecteur de l'environnement et acteur du développement durable.

Chaque année, un programme d'activités pédagogiques est envoyé à l'ensemble des écoles de Paris et des manifestations thématiques sont proposées au public.
Pour plus d'informations sur ces sites et les activités proposées par Paris-Nature et Paris-Jardins au public :

- environnement.paris.fr
- Tél. 01 43 28 47 63



Moi je trie
Mode d'emploi

☆ se connecter sur le site :

dechets.paris.fr

☆ cliquer dans le dossier :

«Moi je trie !»

☆ ce dossier comprend :

- le guide de l'enseignant que vous pouvez télécharger,
- un formulaire à renseigner pour commander les cahiers d'élève selon le cycle qui vous intéresse. Ils seront livrés par les services de la Mairie dans votre établissement,
- un questionnaire pour nous faire part de vos remarques,
- un lien vers le site de l'Académie de Paris.

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT





